



Conseil économique et social

Distr. générale
28 décembre 2023
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de l'énergie durable

Groupe d'experts du gaz

Onzième session

Genève, 20 et 21 mars 2024

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la onzième session

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 20 mars 2024, à 10 heures*

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Forum mondial sur le méthane 2024.
3. Observations liminaires.
4. Élection du Bureau.
5. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable de la Commission économique pour l'Europe.
6. Le rôle des gaz dans la mise en place d'un système énergétique résilient.
7. Activités de l'Équipe spéciale de l'hydrogène.
8. Informations actualisées sur les activités des États membres, de l'industrie gazière et des organisations internationales (*tour de table*).
9. Préparatifs de la douzième session du Groupe d'experts du gaz.
10. Questions diverses.
11. Adoption des conclusions et recommandations.
12. Adoption du rapport et clôture de la session.

* Les représentantes et représentants participant à des réunions au Palais des Nations sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse <https://indico.un.org/event/1007245/registrations/12410/>. En cas de difficultés à le faire, le signaler par courriel à l'adresse natural.gas@un.org. Les représentantes et représentants sont priés de se présenter, au moins quarante-cinq minutes avant le début de la réunion, au Groupe des cartes d'accès et d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève, situé à l'entrée de Pregny du Palais des Nations.



II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément au Règlement intérieur de la Commission économique pour l'Europe (CEE), le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour. Les documents établis pour la session seront publiés sur le site Web du Forum mondial sur le méthane¹ dès qu'ils seront disponibles.

2. Forum mondial sur le méthane 2024

Le Forum mondial sur le méthane 2024 réunira, du 18 au 20 mars 2024 à Genève, les principaux leaders d'opinion et responsables du secteur afin d'encourager l'adoption des méthodes d'atténuation des émissions de méthane qui ont prouvé leur efficacité et de mobiliser des moyens d'action pour continuer à progresser dans la lutte contre les émissions de méthane. Le Forum sera organisé par l'Initiative mondiale sur le méthane (IMM) et la CEE, en partenariat avec le Global Methane Hub et la Coalition pour le climat et la qualité de l'air. Le 20 mars 2024, Le Groupe d'experts examinera les faits nouveaux et les mesures prises au niveau international pour réduire les émissions de méthane tout au long de la chaîne de valeur du gaz.

3. Observations liminaires

Le Président du Groupe d'experts du gaz présentera aux participantes et participants les principaux éléments du plan de travail du Groupe pour 2024-2025 (ECE/ENERGY/GE.8/2024/3), qui a été adopté en septembre 2023 par le Comité de l'énergie durable.

4. Élection du Bureau

À sa neuvième session, qui s'est tenue en mars 2022, le Groupe d'experts a élu un Bureau pour un mandat de deux ans, soit jusqu'en mars 2024. Il élira un nouveau Bureau qui siègera jusqu'à la fin de la treizième session, en mars 2026.

5. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable de la Commission économique pour l'Europe

Le secrétariat informera le Groupe d'experts des résultats de la trente-deuxième session du Comité de l'énergie durable (Genève, septembre 2023) et des résultats de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue en 2023.

6. Le rôle des gaz dans la mise en place d'un système énergétique résilient

Un système énergétique résilient est conçu pour maximiser la sécurité énergétique, l'abordabilité et la durabilité environnementale. Il contribue ainsi au développement social, économique et environnemental d'un pays, est suffisamment solide pour revenir rapidement à la normale en cas de choc imprévu, quel qu'il soit, et prend en compte les effets des changements climatiques sur les ressources énergétiques. Le Groupe d'experts examinera le rôle du gaz naturel dans les systèmes énergétiques résilients, compte tenu de la nécessité de disposer d'une offre tout comme d'une demande énergétique stables pour garantir la poursuite du développement industriel de la région de la CEE (ECE/ENERGY/GE.8/2024/5).

¹ <https://unece.org/sustainable-energy/events/global-methane-forum-2024>.

7. Activités de l'Équipe spéciale de l'hydrogène

L'Équipe spéciale de l'hydrogène a été créée en juin 2023. Le Groupe d'experts se penchera sur plusieurs questions relevant de trois des axes de travail de l'Équipe : la classification, le développement de la chaîne de valeur et les synergies avec les énergies renouvelables. Il examinera également plusieurs difficultés d'ordre technique et politique liées au démarrage de l'économie de l'hydrogène qu'il faudra surmonter, notamment celles relatives au mélange hydrogène-gaz naturel, aux émissions d'hydrogène, à la production, aux futurs projets extrabudgétaires, ainsi que les différentes approches de la classification de l'hydrogène.

8. Informations actualisées sur les activités des États membres, de l'industrie gazière et des organisations internationales (tour de table)

Les représentantes et représentants des États membres de la CEE, de l'industrie gazière et des organisations internationales rendront compte de leurs travaux et des faits nouveaux survenus depuis mars 2022. Le Groupe d'experts prie les représentantes et représentants des États membres et des organisations de bien vouloir faire parvenir au secrétariat, à l'avance si possible, le fichier électronique de leurs exposés dans l'une des trois langues de travail de la CEE (anglais, français ou russe).

9. Préparatifs de la douzième session du Groupe d'experts du gaz

Le Groupe d'experts se penchera sur les préparatifs de sa douzième session. Il passera notamment en revue les thèmes qui auront été proposés pour la partie de la session consacrée aux questions de fond. Cette douzième session devrait avoir lieu au premier trimestre de 2025.

10. Questions diverses

Les participantes et participants pourront examiner toute autre question, soulevée avant ou pendant la session, qui relève des attributions du Groupe d'experts. Dans la mesure du possible, les représentantes et représentants sont invités à faire savoir à l'avance au secrétariat ou au Président s'ils souhaitent aborder des sujets au titre de ce point de l'ordre du jour.

11. Adoption des conclusions et recommandations

Les projets de conclusions et de recommandations seront communiqués aux participantes et participants et aux représentations permanentes à Genève dix jours au moins avant le début de la session.

Le Président, avec le concours du secrétariat, récapitulera les conclusions et recommandations convenues au cours de la session et le Groupe d'experts sera invité à les adopter.

12. Adoption du rapport et clôture de la session

Le Groupe d'experts sera invité à adopter son rapport à partir d'un projet établi par le secrétariat en collaboration avec le Bureau, après quoi le Président prononcera la clôture de la session.